

Dossier de demande d'habilitation à
délivrer un Diplôme d'Université

Domaine de formation : Pharmacie

Intitulé du DU : Droit et gestion de l'officine

Date : 27/03/2017

Nom du fichier : M.....

Nom de la composante ou du service assurant la responsabilité du DU : UFR
Pharmacie

1 - Fiche d'identité

Composante(s) assurant la responsabilité administrative et pédagogique de la formation :
UFR de Pharmacie

Composante(s) partenaire(s) :

Autre(s) établissement(s) concerné(s) :

- cohabilitation :
- convention :
- autres : *préciser la nature*

Date et numéro d'enregistrement : Réservé à l'administration

Responsable de la formation : *un nom au maximum*

Nom, prénom	Qualité	CNU	Tél.	E-mail professionnel
DEBARGE Olivier	MCU	86	06 72 27 74 95	olivier.debarga@univ-reims.fr

Responsable des parcours (si nécessaire) : *un nom au maximum par parcours*

Parcours	Nom, prénom	Qualité	CNU	Tél.	E-mail professionnel
1					
2					
3					
4					
5					

Date et avis du CFVU : Réservé à l'administration

Date et avis du CA : Réservé à l'administration

Création : oui –(*razer la mention inutile*)

Si il s'agit d'un renouvellement préciser ici les aménagements par rapport à l'existant :

2-Présentation générale de la formation

A - Généralités

La pharmacie d'officine est en pleine mutation : de nombreuses réformes ont récemment conditionné son évolution, le champ des missions professionnelles s'élargit, les nouveaux outils technologiques impliquent une adaptation. De plus, la gestion, le management, le marketing

mais également le droit du travail sont aujourd'hui primordiaux pour les pharmaciens. Ce diplôme d'université réunit donc une double dimension : une approche de l'ensemble des règles qui s'appliquent dans les différentes activités professionnelles des pharmaciens, et une dimension liée à une gestion optimisée des officines. Il permet de maîtriser ces paramètres par l'acquisition de connaissances précises et pratiques afin d'optimiser l'exploitation d'une officine.

B – Positionnement de la formation dans le contexte LMD

Préciser ici si la formation est d'un niveau

- inférieur à L
- L (préciser l'année L1, L2, L3)
- M « consolidation du diplôme de pharmacie » : diplôme de niveau Master
- D

3-Description de la formation

A - Généralités

➤ Historique :

De nombreuses demandes sont formulées auprès de la faculté, par des pharmaciens titulaires et adjoints, en matière de droit du travail, de fiscalité, de marketing, d'utilisation de l'informatique. De plus, les règles qui encadrent la profession évoluent et nécessitent d'adapter les connaissances acquises. Plusieurs membres du conseil régional de l'ordre des pharmaciens ont également mis en exergue les effets positifs de la création d'un tel diplôme.

➤ Positionnement :

Au niveau régional, cette formation est unique car elle est la seule à allier, en formation continue, une approche pratique de l'utilisation du droit du travail, du droit des sociétés, du droit fiscal, de la gestion, du marketing, de la manière de mener des négociations commerciales. Au niveau national, quelques DU traitent en partie ce qui est abordé dans ce diplôme mais les optiques varient : DU de gestion de l'officine de Lille, de Besançon, de Rouen, de Lyon.

➤ Présentation synthétique :

un seul parcours

Unités d'enseignement	Contenu
UE 1 : L'exercice officinal - 12 heures	Cette UE est composée de deux types d'enseignements : un cours relatif aux nouvelles missions et nouvelles technologies utilisables par le pharmacien (6h); et une table ronde avec l'ensemble des interlocuteurs des pharmaciens (6h).
UE 2 : La gestion comptable de l'officine - 14 heures	Cette UE est composée d'un cours de 10 heures et d'un TD de 4 heures consacrés à une étude concrète de la gestion comptable d'une officine.
UE 3 : Les modes d'exploitation des officines	Cette UE est composée de deux cours destinés à présenter les différents types de sociétés utilisées pour exploiter les officines, et les modalités de leur cession (6h), ainsi

	que les conditions d'une optimisation fiscale de ces modes d'exploitation (6h).
UE 4 : La gestion des ressources humaines	Cette quatrième UE doit permettre aux pharmaciens d'acquérir des compétences pertinentes leur permettant d'améliorer la gestion de leur personnel, de connaître les règles élémentaires en matière de droit du travail, ce qui sera possible par la réalisation d'un cours de 6 heures traitant de ce thème, assorti de 6 heures de TD. De plus, pour travailler sur les caractéristiques des relations humaines, un cours de management de 3 heures est proposé, agrémenté de 3 heures de TD.
UE 5 : Le commerce	Au sein des pharmacies d'officine, de nombreuses marchandises autres que celles relevant du monopole peuvent être commercialisées. Ainsi, la maîtrise du marketing s'avère essentielle pour les valoriser (14h CM et 4h TD). En outre, de nombreux contrats sont conclus par les pharmaciens, ce qui nécessite une bonne connaissance des techniques de négociation (3h de CM et 3h de TD).

B – Objectifs Pédagogiques

➤ **Connaissances :**

L'acquisition des connaissances pertinentes et utiles à l'exploitation optimisée d'une officine en matière juridique, commerciale et managériale.

➤ **Compétences :**

La maîtrise de compétences pratiques mises en œuvre pour encadrer la gestion d'une pharmacie : savoir mener des négociations commerciales, connaître les règles fiscales pertinentes, pouvoir gérer les relations de travail avec son personnel, développer un savoir-faire en matière de marketing.

C – Dispositions réglementaires

➤ **Conditions d'admission**

ce diplôme s'adresse :

- aux pharmaciens d'officine,
- aux docteurs en pharmacie titulaire de la thèse d'exercice professionnel,
- aux titulaires d'une 6ème année de la filière officine et de la filière industrie
- aux internes en pharmacie ayant validé le DES

Le DU est ouvert chaque année à 25 inscrits. Les candidats doivent renvoyer le formulaire d'inscription par internet. Pour tous les docteurs en pharmacie, une justification du diplôme de docteur en pharmacie devra être envoyée. Les étudiants titulaires de la 6ème année enverront un certificat de diplôme de la 6ème année. Pour les internes ayant validé le DES, un certificat de validation du DES sera fourni.

Les autres pièces demandées sont les suivantes :

- Une photocopie de la carte d'identité
- Une photo d'identité
- Un CV
- Une lettre de motivation.

Les candidats seront retenus après étude de leur dossier par le jury.

Le dossier envoyé devra être complet sous peine de ne pouvoir être retenu.

Une liste complémentaire sera établie pour les candidats non acceptés.

➤ **Modalités de contrôle des connaissances :**

Écrit terminal 100 %.

Épreuve écrite d'une heure pour chaque UE reprenant l'ensemble des connaissances acquises lors de l'UE.

Chaque UE est composée d'une note unique et indivisible. Le diplôme universitaire est validé lorsque l'étudiant a obtenu une note de moyenne générale supérieure ou égale à 10/20.

Une deuxième session permettra aux inscrits ayant obtenu une note générale inférieure à la moyenne de 10/20 de repasser chaque épreuve dans laquelle la note est inférieure à 10/20.

Le bénéfice des notes obtenues de chaque UE est capitalisé pour l'année suivante.

➤ **Jurys**

Le jury est constitué par l'ensemble des responsables d'UE.

➤ **Droit de scolarité**

- Droit de scolarité : **1 300 €uros**.

- Les droits de scolarité s'élèvent à **350 €uros** pour les demandeurs d'emploi sans prise en charge, sur présentation d'un justificatif.

D – Organisation pédagogique de la formation :

Responsable du diplôme		
Nom : DEBARGE		Grade : MCU
Prénom : Olivier		Section CNU : 86
Discipline principale enseignée : Droit pharmaceutique		Equipe de recherche de rattachement : CRDT CRDT EA 3112
☎ : 0672277495	Fax :	e-mail : olivier.debarga@univ-reims.fr

➤ Organisation de la formation

Adapter le tableau ci-dessous de manière à préciser l'organisation générale de la formation en termes d'unité d'enseignement en spécifiant la nature de celles-ci (UE fondamentale, UE de Différentiation, UE libre, ...)

Pour plus de lisibilité, il peut y avoir un tableau par parcours-type.

Semestre					
S1	UE 1 : L'exercice officinal	UE 2 : La gestion comptable de l'officine	UE 3 : Les modes d'exploitation des officines	UE 4 : La gestion des ressources humaines	UE 5 : Le commerce
	UE Fondamentale	UE Fondamentale	UE Fondamentale	UE Fondamentale	UE Fondamentale

Fourchette de volume horaire global pour un étudiant pour ce diplôme : 80 heures

Dont :

- Cours : 60 heures
- TD : 20 heures
- TP : ... heures
- Travail personnel attendu : 80 heures

➤ Liste des unités d'enseignements proposées

Remplir le tableau ci-dessous par semestre d'enseignement (S1, S2, S3, S4, S5, S6 - la présentation détaillée de chaque UE sera donnée en annexe) :

**Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA)
CAMPAGNE d'habilitation 2012-2017**

Semestre	Sigle et intitulé de l'UE	éléments constitutifs de l'UE (EC)	Modalités de l'enseignement *	Volume horaire		Coeff	Crédits ECTS **
				Présentiel	Travail personnel		
1	L'exercice officinal	- Les nouvelles activités professionnelles des pharmaciens - les interlocuteurs des pharmaciens	CM Table ronde	6 heures 6 heures	6 h 6 heures	1	
1	La gestion comptable de l'officine	- La gestion comptable de l'officine - La gestion comptable de l'officine	CM TD	10 heures 4 heures	10 heures 4 heures	1	
1	Les modes d'exploitation des officines	- Droit des sociétés - Les transactions - Optimisation fiscale	CM CM	6 heures 6 heures	6 heures 6 heures	1	
1	La gestion des ressources humaines	- Droit du travail - Droit du travail - Management - Management	CM TD CM TD	6 heures 6 heures 3 heures 3 heures	6 heures 6 heures 3 heures 3 heures	1	
1	Le commerce	- Le marketing - Le marketing - Les négociations commerciales	CM TD CM	14 heures 4 heures 6 heures	14 heures 4 heures 6 heures	1	

* La rubrique « modalités de l'enseignement » vise à préciser la nature des prestations pédagogiques qui, au-delà des catégories traditionnelles (CM, TD, TP), doivent concerner de nouvelles formes d'enseignement (auto-formation, projets, mémoire).

** Le nombre d'ECTS doit être proportionnel aux heures travaillées qui comprennent le présentiel et le travail personnel.

E – Equipe Pédagogique de la formation

Remplir le tableau ci-dessous pour les enseignants et enseignants-chercheurs et intervenants professionnels :

Nom et qualité des enseignant(e)s-chercheur(e)s, enseignant(e)s, chercheur(e)s, professionnel(le)s	Section CNU *	Composante d'appartenance ou établissement ou entreprise	Equipe de recherche de rattachement	Nombre d'heures dispensées	UE concernées
Véronique PERRIN		Conseil national de l'ordre des pharmaciens		6 h	1
Matthieu KALTENBACH	86	UFR de pharmacie	MEDyC - UMR 7369 CNRS, URCA	6h	1
Gilles LABLAINE		Cabinet FARMA-CONSEILS		6h	1
Johan SCHNEIDER		ALLIANCE HEALTHCARE		6h	1
Jean-Paul MEREUX	06	UFR d'économie	REGARDS (EA 6292), URCA	14 h	2
Annie COHEN-WACRENIER		Cabinet COHEN-WACRENIER		6 h	3
Frédéric DURAND	01	Faculté de droit - Université de Nancy	Institut François Génys (EA 7301), Nancy	6 h	3
Olivier DEBARGE	86	UFR de pharmacie - URCA	CRDT - EA 3312, URCA	6 h	4
Laurent THIEFFRY		Cabinet CARTERET - THIEFFRY		6 h	4
Philippe SIRAUTL		Chargé de cours URCA		6 h	4
Thomas MORGENROTH	86	Professeur agrégé d'économie - Chargé de cours à l'Université de Lille II	CRDP (EA n° 4487), Lille 2	18 h	5
Jimmy MOREL	06	Professeur agrégé d'économie - Chargé de cours à l'IUT de Reims	NIMEC (EA n° 969), Université de Caen	6 h	5

* Pour les enseignant(e)s et les professionnels, préciser la discipline

F – Stages :

Dans la formation un ou des stages sont-ils prévus ? non

Description : néant

G – Ouverture internationale de la formation

Si utile préciser

Le diplôme est ouvert aux personnes titulaires d'un diplôme de pharmacie obtenu dans un pays tiers.

H – Ouverture à la formation continue et à la validation d'acquis

a- Existe-t-il des dispositifs spécifiques favorisant l'accueil d'un public de formation continue ?

oui. Ce diplôme universitaire est réservé à un public de formation continue pour 25 étudiants

b- existe-t-il des dispositifs spécifiques favorisant les validations d'acquis ?

non

I – Démarches innovantes

UE 3 : management :

Préparation à l'expression orale - travail en équipe

Mise en situation professionnelle

UE 5 : négociations commerciales :

Préparation à l'expression orale

J – Autres modalités pédagogiques :

- *Présentation d'objets connectés*
- *l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)*

4-Budget de la formation

Joindre le budget de la formation (document en annexe)

Annexes à joindre :

- *Budget de la formation*
- *Détails des unités d'enseignements (UE)*